

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Édition 2024

territoire
de culture

QUI SOMMES-NOUS ?

Territoire de Culture est une association loi 1901 qui organise et délivre les Reconnaissances et Prix **Territoire de Culture**.

Les **Reconnaissances** Territoire de Culture sont attribuées pour une durée de 3 ans par un **comité présidé par Joëlle Dupuy**.

Les **Prix** distinguent chaque année un lauréat pour chaque catégorie.

Territoire de Culture récompense toute politique culturelle claire, ambitieuse et récente initiée par une commune ou intercommunalité. Cette politique culturelle doit avoir été mise en place récemment ou être rapidement et concrètement déclinée. À titre d'exemples (non exhaustifs), le Comité prendra en considération les types d'initiatives suivantes : actions culturelles, médiation culturelle, tenue d'événements culturels, valorisation d'atouts locaux, promotion de la langue régionale ou des jumelages à vocation culturelle... Ces actions doivent renforcer le rayonnement et la valorisation du territoire et garantir l'accessibilité de la culture au plus grand nombre.

Toutes les formes d'arts suivantes sont prises en considération : l'architecture, la sculpture, les arts visuels, la musique, la littérature, les arts de la scène, le cinéma, les arts médiatiques, la bande dessinée, le jeu vidéo ainsi que toute action qui a une portée historique, archéologique ou scientifique.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Toutes les communes et intercommunalités de France métropolitaine et DOM-TOM sont invitées à participer.

COMMENT PARTICIPER ?

Quatre périodes de dépôt de dossier sont disponibles chaque année. Les communes et intercommunalités disposent alors de trois mois pour l'inscription et le dépôt des candidatures à la Reconnaissance.

COMMENT COMPOSER VOTRE DOSSIER ?

- Une lettre de candidature signée par le Maire,
- Une fiche de candidature avec une description synthétique de la politique culturelle mise en place,
- Un dossier de 5 à 25 pages avec une description plus détaillée des actions mises en place,
- Des photos en haute définition des structures ou réalisations,
- Le bon de commande signé pour les frais d'inscription,
- La fiche d'engagement signée d'adhésion annuelle (pour trois ans après attribution de la Reconnaissance Territoire de Culture),
- Tout autre document pouvant appuyer votre candidature.

Les communes et intercommunalités candidates devront s'acquitter de la somme de 60€^{TTC} pour l'inscription à la Reconnaissance Territoire de Culture afin d'assurer les frais de traitement de la demande.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

candidature@territoiredeculture.fr

ou sur www.territoiredeculture.fr

COMITÉ DE SÉLECTION



MARIO D'ANGELO

Spécialiste en stratégie et
politique publique de la culture
Vice-président Idée Europe



JOËLLE DUPUY

Directrice artistique,
Élue locale,
Présidente de l'association
Territoire de Culture



PASCAL PARSAT

Expert du Vivre ensemble
Direction de la
communication - AUDIENS



HEDI SAIDI

Directeur Galerie
Fernand Léger



LAURENT STORCH

Consultant culturel



EVA VAUTIER

Directrice de galerie d'art,
représentante de Ben

ATTRIBUTION DE LA RECONNAISSANCE

La **Reconnaissance** est accordée pour une durée de trois ans. La commune ou intercommunalité s'engage contractuellement à payer des frais d'adhésion annuelle en fonction de sa taille pour toute la durée où elle bénéficiera de la Reconnaissance.

L'adhésion vous permet notamment de :

- rejoindre le réseau Territoire de Culture,
- bénéficier de webinaires thématiques sur les politiques publiques culturelles,
- bénéficier de tarifs préférentiels sur les formations organisées par l'association,
- bénéficier d'un accès à la plateforme d'aide à la programmation Théaomai,
- participer aux événements organisés par l'association.

Les Panneaux Territoire de Culture, créés par l'artiste Ben, (pour l'entrée des communes par exemple) seront commandés exclusivement auprès de l'association Territoire de Culture.

FRAIS D'ADHÉSION ANNUELLE

PAR CATÉGORIES DE COMMUNES

NOMBRE D'HABITANTS	FRAIS D'ADHÉSION ANNUELLE
1 à 999 habitants	150 €
1 000 à 9 999 habitants	250 €
10 000 à 29 999 habitants	450 €
30 000 à 49 999 habitants	600 €
50 000 à 79 999 habitants	1 200 €
80 000 à 99 999 habitants	1 500 €
+ 100 000 habitants	1 800 €

PRIX TERRITOIRE DE CULTURE

La **Reconnaissance** Territoire de Culture permet de participer au Prix Annuel Territoire de Culture dont la première édition se tiendra en 2024 avec les membres du jury suivants.



FARID BOUABDELLAH

Directeur
artistique



LAURE DARCOS

Sénatrice, Vice-présidente
de la Commission de la
Culture et de l'éducation



JOËLLE DUPUY

Directrice artistique,
Élue locale,
Présidente de l'association
Territoire de Culture



MICHEL FIELD

Directeur de la culture
France Télévision



GHISLAINE HIERSO

Trésorière Les Petits
Débrouillards, Membre du
bureau de la plateforme RSE
et de Confrontations Europe



LAURENCE LE NY

Directrice
Startup Ecosystem
Creative Industries
Groupe Orange



FRÉDÉRIC OLIVENNES

Directeur général
d'Audiens Protection
Sociale de la culture
et des médias



AGNÈS DE RIBET

Associée en charge du
Marketing, Communication
et Business Development
Grant Thornton



SYLVIE ROBERT

Sénatrice,
Vice-présidente de
la Commission de la
Culture



SOLÈNE SAINT-GILLES

Responsable
des programmes culturels
France Télévisions



EVA VAUTIER

Directrice de galerie
d'art, représentante
de Ben

5 RAISONS DE CANDIDATER À

territoire de culture



RECONNAISSANCE
NATIONALE
de votre politique
culturelle



RETOMBÉES
MÉDIATIQUES
pour votre
territoire



ADHÉSION
À UN RÉSEAU
d'entraide
nationale



ACCOMPAGNEMENT
ET CONSEILS
pour votre
politique culturelle



ACCÈS
PRIVILÉGIÉ
à des
formations

POUR PLUS D'INFOS

contact@territoirededeculture.fr
www.territoirededeculture.fr



UN UNIVERS GRAPHIQUE IMAGINÉ PAR L'ARTISTE BEN



Ben, de son vrai nom Benjamin Vautier, est un artiste français d'origine suisse, né le 18 juillet 1935, à Naples (Italie), de mère irlandaise et occitane, et de père suisse francophone.

Il acquiert la notoriété auprès du public dès la fin des années 1960, à travers notamment ses « écritures » déclinées sous divers supports et diverses formes. Faisant partie de l'avant-garde artistique post-moderne, Ben est l'un des principaux fondateurs du groupe Fluxus. Il est un artiste reconnu pour ses performances, installations et écritures.



Sont ainsi entrés dans son œuvre des univers aussi éloignés du champ artistique que l'ethnisme, l'ego ou la vérité. Ben bénéficie d'une incroyable popularité grâce à ses « écritures » qui allient impertinence et justesse de propos.

Sollicité pour sa créativité et son aura, l'artiste Ben, passionné par la transmission de toutes les cultures, s'est immédiatement associé à Territoire de Culture. Chaque commune récompensée pourra ainsi afficher une plaque d'entrée de ville imaginée par l'artiste et possiblement déclinée dans la langue régionale du territoire concerné.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



JOËLLE DUPUY

Présidente de l'association



VALENTINE ZAPPA

Responsable adhérents
contact@territoiredeculture.fr
06 19 66 14 31



SARAH DEVEAUX

Responsable administrative et technique
candidature@territoiredeculture.fr

territoire
de culture

www.territoiredeculture.fr